

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 28 AVRIL 2022

Délibération n°22-04-06

L'an deux mille vingt-deux et le 28 avril, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Pélussin sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de Membres en exercice : 35
- Nombre de Membres présents : 26
- Nombre de votants : 32
- Date de la Convocation : 20 avril 2022

### OBJET : TOURISME - BASE DE LOISIRS : TARIFS 2022

#### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER ( <i>Pouvoir de M. Yannick JARDIN</i> ), Mme Nathalie BÉAL, M. Jean-Baptiste PERRET -
CHUYER :	M. Philippe BAUP -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER, M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de M. Jean-François CHANAL, et Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i> ), M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER ( <i>Pouvoir de M. Philippe ARIÈS</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT ( <i>Pouvoir de Mme Béatrice RICHARD</i> ), Mme Véronique MOUSSY, M. Christian CHAMPELEY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY ( <i>Pouvoir de Mme Valérie PEYSSELON</i> ).

#### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Yannick JARDIN ( <i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD ( <i>Pouvoir à M. Serge RAULT</i> ) -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ), Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ), Véronique LARDY-SALEL -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS ( <i>Pouvoir à M. Éric FAUSSURIER</i> ) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON ( <i>Pouvoir à M. Cyrille GOEHRY</i> ).

#### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN : Mme Corinne ALLIOD KOERTGE, Mme Agnès VORON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220428-22\_04\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2022

Affichage : 09/01/2020

M. le vice-président en charge du tourisme propose au conseil communautaire de modifier les tarifs 2022 en vigueur pour les locations de Vélo à Assistance Électrique (VAE). Les prix grisés et barrés sont ceux proposés à la modification.

ESPACE EAUX VIVES						
ENCADREMENT (accès rivière + matériel inclus)						
TARIFS 2022	Temps	INDIV.	COLLECTIFS <sup>(3)</sup>	CE	GROUPES SCOLAIRES	CDL ET SCOL. DE LA CCPR
Cours 1 pers	1h	46,00 €				
	2h	86,00 €				
Cours 2 à 4 pers <sup>(4)</sup>	1h	31,00 €				
	2h	40,00 €				
5 pers et plus) <sup>(4)</sup> ou personne suppl	1h	26,00 €				
	2h	33,00 €	<b>22/25</b>	30,00 €	17,50 €	9,00 €
Forfait de base			154€ pr 7 pers (soit 22€/pers)	210€ pr 7 pers (soit 30€/pers)	245€ pr 14 pers (soit 17,5€/pers)	
Cours collectif 2x2h (1/2 journée) <sup>(1)</sup> 2 activités	3h			50,00 €		
	2X2h		<b>38/41</b>	55,00 €	31,00 €	
Forfait de base			266€ pr 7 pers (soit 38€/pers)			
Prestation moniteur (sans matériel)	1h	35,00 €				
	journée	230,00 €				
Raft	1 descente				5,50 €	
Stage <sup>(1)</sup>	4 x 2h	110 €	75 €		60 €	
Stage 2 heures supplémentaires <sup>(1)</sup>	2h	25 €	19 €		15 €	
Stage kayak individuel	4x2h	320 €				
LOCATIONS (Matériels et accès rivière ou lac)						
Locations matériel + accès rivière	Temps	INDIV.	COLLECTIFS <sup>(3)</sup>	CE	GROUPES SCOLAIRES	
Raft / Hot-Dog / Kayak rivière	1h	20 €		16 €		
	2h	27 €	20 €	25 €	14 €	
Nage en eau vive	1h	21 €				
	2h	27 €	20 €	25 €	14 €	
Forfait Eau Vive 10h	10h	150 €				
SUP	1h	10 €	8 €	8 €	7 €	
	2h	15 €	12 €	12 €	10 €	
Forfait SUP 10h	10h	80 €				
Canoe et kayak sur le lac, sup, C8	1h	8 €	8 €	8 €	7 €	
	2h	12 €	12 €	12 €	10 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220428-22\_04\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2022

Affichage : 09/01/2020

ACCÈS RIVIÈRE			
TARIFS PAR PERSONNE	Temps	NON LICENCIE	LICENCIE
1/2 journée à 13h30 (licenciés)	1/2 J	7 €	5,5
Journée	J	12 €	7,5 €
1/2 journée à 13h30 (licenciés étranger)	1/2 J		6,0 €
Journée étranger	J		8,0 €
Animation club, scolaire,SDIS et FF	J	10 €	
Cours SDIS	J	100€+ 2€/pers	
Année licenciés	A		80 €
Année club Rhône-Alpes Auvergne	A		460 €
Année club CK	A		700 €

MISE A DISPOSITION RIVIERE			
	Temps	BAS DE RIVIERE	RIVIERE ou BDL
Compétition	1/2 J	75 €	
Compétition	J	150 €	250 €
Compétition	2 jours	300 €	500 €
Privatisation EEV ou BDL	1/2 J ou J	400€/ 1/2 j	600€/ j
<i>Mise à disposition dans le cadre des compétitions de l'accueil + de la salle de réunion + 3 WC haut + douches haut</i>			
Mise à disposition contenair	journée		20 €

LOCATION MATÉRIELS		VENTE MATÉRIELS	
Location matériel (tarifs / personn	INDIV.	Petit matériel	
Chaussons	2 €	Carte CO	2 €
Gilet, Casque, Palmes, Pagaie, com	5 €		
Flotteur	8 €		

VENTE MATÉRIELS D'ACTIVITES	Petit matériel	Hydrospeed	Vélos / Kayak	Raft
Catégorie A (Excellent état)	10 €	120 €	300 €	800 €
Catégorie B (Très bon état)	15 €	100 €	200 €	500 €
Catégorie C (Bon état)	20 €	80 €	100 €	400 €
Catégorie D (Etat correct)	25 €	50 €	50 €	300 €

AIRE NATURELLE			
	Temps	INDIV.	COLLECTIF
La nuit électricité comprise	nuit	6,80 €	5,80 €
Location petit marabout	nuit	85,00 €	65,00 €
Location grand marabout équipé	nuit	120,00 €	90,00 €
Location table + bancs	jour/pers		3,00 €
Taxe de séjour			0,20 €
Caution prise électrique	<i>laptateur bor</i>		15,00 €
Caution location marabout			500,00 €
oyer 7 jours 1 emplacement et 1 pers (5,8€/nuit.p			50,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220428-22\_04\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2022

Affichage : 09/01/2020

AUTRES PRESTATIONS		
	Temps	Toutes catégories
Salle de réunion journée	J	100 €
Salle de réunion	1/2 j	60 €
Location sonorisation/video project	J	100 €

(1) concernent les activités suivantes : raft, kayak, nage en eaux vives, course d'orientation, SUP et tir à la carabine laser.

(2) entre le 1er mai et le 15 septembre, le nombre de compétitions est limité à 1.

Remise de 10 % sur les locations, accordée aux détenteurs de guides et organismes sous convention avec la Communauté

Remise de 6 % accordée aux détenteurs de guides des organismes suivants : "Maison du Tourisme du Pilat".

Des remises pourront également être accordées lors d'opérations spéciales conduites par la Maison du Tourisme du Pilat et l'

(3) Tarif collectif applicable aux associations, MJC, Centre de Loisirs, Université, prestataire/independant assurant de

(4) dans le cas où l'utilisateur souhaite 1 heure d'encadrement + 1 heure de location, le tarif applicable est équivalent à 2 heures

Versement de 30% d'arrhes pour toute réservation

Tableau des pénalités en cas d'annulation ou de changement d'effectif		
Annulation / moniteur	40€/heure	
	Moins de 20 jours	La veille ou le jour de l'activité
Modification de date		Coût des activités prévues
Annulation	arrhes	Coût moniteurs prévus*+arrhes
Changement d'effectif	Coût moniteurs prévus*	Coût des activités prévues

\* En fonction des devis validés

### CAMPING DE LA LONE

#### TARIFS 2022 (Tarifs TTC)

#### EMPLACEMENTS (par nuit et par personne)

	Remarque	PERIODE BASSE	PERIODE HAUTE
		avril à mai Sept & octobre	1er juin au 30 août
Enfant de moins de 3 ans		gratuité	
Enfant de moins de 13 ans		2,20 €	2,40 €
Personne + 13 ans		4,50 €	4,90 €
Taxe de séjour		0,20 €	
Emplacement + 1 véhicule	Voiture ou moto	5,80 €	6,30 €
Emplacement seul	sur un emplacement pouvant être partagé	4,50 €	5,00 €
Véhicule supplémentaire		3,00 €	
Chien/animaux en laisse	Soumis à autorisation	3,00 €	
Visiteur		4,00 €	

#### AUTRES PRESTATIONS

	Remarques	INDIV.	COLLECTIF <sup>(1)</sup>
Location grand marabout équipé		120,00 €	90,00 €
Electricité	/nuit	4,00 €	
Arrhes	Permettant de valider la réservation d'un chalet/marabout et d'un emplacement sur une longue durée	30% du coût total de la prestation	
Cauton casse chalet/marabout		500 €	
Cauton prise électrique	adaptateur borne	50,00 €	
042 Cauton nettoyage Chalet/marabout	Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans les chalets et/ou marabout	75,00 €	

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2022

Affichage : 09/01/2020

PRIX PAR CHALET					
	Remarques	PERIODE BASSE <sup>(2)</sup> Janvier à mai Sept à décembre	Remise de 30 % - 20% basse période	PERIODE HAUTE <sup>(2)</sup>	Remise de 30 % - haute période
Nuit seule	<i>En fonction des disponibilités (ne pas diffuser ce tarif pour favoriser la location 2 nuits)</i>	85,00 €	68,00 €	95,00 €	
Nuit supplémentaire		65,00 €	52,00 €	75,00 €	
Semaine	7 nuits (samedi au samedi)	430,00 €	344,00 €	490,00 €	
Location Mobil Home	1 nuit	50 €		60,00 €	
Location Mobil Home	semaine	300 €		380,00 €	
Location Mobil Home	mois	550 €			
Location chalet au mois de novembre à février	novembre à février	700,00 €	490 €		

TARIFS RESIDENTS*			
	Remarques	Tarifs	Taxe de séjour
Forfait résident	2 personnes + 1 véhicule + 2 autorisations accès piscine + électricité	1 700,00 €	0,20€ / résident/nuitée
Forfait résident plus	Maximum 6 personnes (et dans la limite du respect des règles de vie et de fonctionnement du camping) + 1 véhicule + accès piscine compris + électricité	2 000,00 €	0,20€ / résident/nuitée
Véhicule supplémentaire à l'année		250,00 €	
Forfait personne supplémentaire à l'année	adulte et/ou enfant	100,00 €	0,20€ / résident/nuitée
Véhicule supplémentaire à la journée		2,00 €	
Personne supplémentaire à la journée	adulte et/ou enfant	2,00 €	
Chien/animaux en laisse	(soumis à autorisation) forfaits à l'année	60,00 €	

Le tarif des forfaits résident sont proratisés en fonction de la date d'arrivée au camping

DIVERS		
	Remarques	Toutes catégories
Salle d'animation	Journée	100,00 €
Salle d'animation	1/2 journée	60,00 €
Location sonorisation	Journée	100,00 €
vente drap jetable		8,00 €

<sup>(1)</sup> Tarif collectif applicable aux associations, MJC, Centre de Loisirs, Université, établissements scolaires.

<sup>(2)</sup> remise de 30 % sur les locations de chalets accordé sur des tarifs promotionnels

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220428-22\_04\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2022

Affichage : 09/01/2020

## TARIFS 2022 (Tarifs TTC)

LOCATION STUDIO ou CHAMBRE					
	Remarques	PERIODE BASSE Janvier à mai Sept à décembre	Période basse remise 30%	PERIODE HAUTE 1er juin au 30 aout vacances de Noël	PERIODE HAUTE remise 30%
chambre 5 et 6	la chambre 1 nuit	30,00 €	21,00 €	40,00 €	28,00 €
Studio 4 personnes	la chambre 1 nuit	75,00 €	52,50 €	95,00 €	65,50 €
Studio 4 personnes	nuit supplémentaire à partir de la 3 <sup>ème</sup> nuit	65,00 €	à remplir	85,00 €	à remplir
semaine partielle	lundi au vendredi (4 nuits)	250,00 €	175,00 €		
semaine complète	7 nuits	420,00 €	294,00 €	560,00 €	392,00 €
LOCATION GITE DE 11 à 23 PERSONNES					
	Remarques	PERIODE BASSE Janvier à mai Sept à décembre	Période basse remise 30%	PERIODE HAUTE 1er juin au 30 aout vacances de Noël	PERIODE HAUTE remise 30%
Gîte partie haute 11 personnes	1 nuit	220,00 €	154,00 €	275,00 €	192,50 €
Gîte partie haute 15 personnes	1 nuit	270,00 €	189,00 €	345,00 €	241,50 €
Gîte partie haute 15 personnes	nuit supplémentaire à partir de la 3 <sup>ème</sup> nuit	225,00 €	157,50 €	300,00 €	210,00 €
Gîte complet 23 personnes	1 nuit	410,00 €	287,00 €	525,00 €	367,50 €
Gîte complet 23 personnes	nuit supplémentaire à partir de la 3 <sup>ème</sup> nuit	345,00 €	241,50 €	460,00 €	322,00 €

<u>DIVERS</u>			
	<i>Remarques</i>	<b>PERIODE BASSE</b> Janvier à mai Sept à décembre	<b>PERIODE HAUTE</b> 1er juin au 30 aout Noël et jour de l'an
Arrhes	<i>Permettant de valider la réservation</i>	30,00%	
Caution location studio et chambre		1 000,00 €	
Caution location gîte 11,15 ou 23 places		2 000,00 €	
Nettoyage studio et chambre	<i>Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans les chambres ou studios</i>	75,00 €	
Nettoyage gite 11,15 ou 23 place	<i>Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans le gite</i>	150,00 €	
Vente de drap jetable	<i>taie d'oreiller, drap housse</i>	8,00 €	
Taxe de séjour	<i>par nuit et par personne</i>	0,20 €	
<u>LOCATION MATERIEL DE LOISIRS</u>			
	<b>Remarque</b>	<b>Tarif</b>	
location paddle 1 h	<i>sur le plan d'eau</i>	10,00 €	
location paddle 2 h	<i>sur le plan d'eau</i>	15,00 €	
location canoe 1 h	<i>sur le plan d'eau</i>	8,00 €	
location canoe 2 h	<i>sur le plan d'eau</i>	12,00 €	
Forfait location paddle 10h	<i>sur le plan d'eau</i>	80,00 €	
location VAE	<i>journée</i>	50,00 €	40,00 €
location VAE	<i>1/2 journée</i>	29,00 €	23,00 €
location VAE	<i>2 jours</i>	90,00 €	60,00 €
location VAE	<i>semaine (7 jours)</i>	250,00 €	130,00 €
Carte de course d'orientation	<i>l'unité</i>	2,00 €	
<i>* casque &amp; protections</i>			
<u>MANIFESTATION BASE DE LOISIRS</u>			
	<b>Remarque</b>	<b>Tarif</b>	
Mise à disposition contenair		20,00 €	

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 31 VOIX POUR ET 1 VOIX D'ABSTENTION :**

- Approuve les tarifs dès notification de la présente décision,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Serge RAULT

Le Président,



Serge RAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220428-22\_04\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2022

Affichage : 09/01/2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220428-22\_04\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2022

Affichage : 09/01/2020